

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 16 novembre 1999 à 19 h 30, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

| | |
|---------------------------|-----------------------------|
| Madame Nicole B.-Girard | Madame Johanne H.-Brousseau |
| Monsieur Claude Béland | Monsieur Serge Lafontaine |
| Madame Carole Boisclair | Monsieur Steve Martin |
| Madame Danielle Bolduc | Madame Nicole Périgny |
| Monsieur Mario Champagne | Monsieur Maurice Poudrier |
| Madame France Désaulniers | Monsieur Grégoire Rompré |
| Monsieur Marc Dumont | Madame Diane Samson |
| Monsieur Réjean Gélinas | Monsieur Yves Tousignant |
| Monsieur René Gélinas | |

AINSI QUE mesdames Louise Piché et Lise St-Arnaud, commissaires représentantes du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean Lavoie. Monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

| | |
|-----------------------------|--|
| Me Serge Carpentier | Secrétaire général et directeur des Services de l'informatique |
| Monsieur Pierre Larose | Directeur des Services complémentaires |
| Monsieur Jean-Guy Trépanier | Directeur des Services des ressources matérielles |
| Monsieur Claude Vincent | Directeur des Services des ressources financières |

Monsieur Denis Émond, directeur des Services des ressources humaines s'est présenté à la séance lors de la considération de l'article 2 de l'ordre du jour. De même, monsieur Réjean St-Arnaud s'est joint au conseil des commissaires en cours de réunion.

Dans l'assistance, la présence est constatée de monsieur Christian Beaumier, président du comité de parents, de monsieur Alain Lirette, président du syndicat du personnel de soutien et d'un citoyen.

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

Président

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 178 1199

Monsieur le commissaire Marc Dumont
PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document

1199-13 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 7.2 Suivi au dossier d'une direction adjointe d'école
- 7.3 Loi sur le tabac – position du directeur général
- 7.4 Comportement de certains enseignants
- 9.5 Abolition du poste de coordonnateur à l'enseignement
- 10.1 Police régionale communautaire
- 10.2 Rencontre des commissaires avec les nouveaux employés
- 10.3 Transport scolaire
- 10.4 Retour sur la formation du 6 novembre
- 10.5 Mesures d'urgence
- 10.6 Place de la religion à l'école – Mémoire du comité de parents
- 12.2 Projet-labyrinthe de ma vie

Que l'article 7 soit déplacé pour être considéré
immédiatement après l'article 12 de l'ordre du jour.

Adopté unanimement

RÉSOLUTION 179 1199 :

Chaque membre présent du conseil des commissaires
ayant reçu copie du procès-verbal de la séance
ordinaire du conseil des commissaires tenue le 2 novembre 1999 au moins six heures avant
le début de la présente séance, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que le
secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit
sur le document 1199-14, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance de résumés de
correspondance. En référence à ces résumés les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

RÉSOLUTION 180 1199 :

CONSIDÉRANT que la société d'aide au dévelop-
pement des collectivités de la Vallée de la Bastican
(SADC) a sollicité la Commission scolaire de l'Énergie pour la mise en candidature d'un
représentant au sein de son conseil d'administration pour le secteur éducation/main-
d'œuvre;

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest
PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie soumette la candidature de monsieur le
commissaire Grégoire Rompré pour siéger au conseil d'administration de la SADC de la
Vallée de la Bastican.

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

Candidature d'un
représentant au
conseil
d'administration
SADC

Président

Secrétaire

Dépôt d'un résumé
de correspondance
reçue

RÉSOLUTION 181 1199 :

Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE
que soit déposé un résumé de la correspondance reçue
en date des 11 et 16 novembre 1999, décrit sur le document 1199-15.

Adopté unanimement

En étant à ce moment-ci à la période de questions réservée à l'assistance, monsieur le président Jean-Yves Laforest invite les personnes à prendre la parole. Monsieur Christian Beaumier, président du comité de parents, remercie alors le président, Monsieur Laforest, et le directeur général, Monsieur Lavoie, pour leur présence et leur participation à la rencontre organisée par le comité de parents le 6 novembre dernier. Poursuivant, Monsieur Beaumier demande aux commissaires de remettre au comité de parents la liste des numéros de téléphone de chaque commissaire. En égard à cette demande, monsieur le président Jean-Yves Laforest indique que celle-ci sera considérée lors du huis clos prévu ultérieurement à l'ordre du jour. Sur un autre sujet, Monsieur Beaumier souhaite la présence en plus grand nombre de parents sur un comité dont le mandat serait d'étudier la possibilité d'avoir des brigadiers dans les autobus scolaires. Monsieur le président Jean-Yves Laforest mentionne alors que cette demande a été référée pour étude et recommandation au comité de travail sur le transport auquel participe une commissaire représentante du comité de parents. Monsieur Laforest ajoute qu'il est souhaitable que ce comité de transport analyse la demande avant que le conseil des commissaires considère la possibilité de créer un comité élargi auquel participeraient des parents. Finalement, et en référence à la situation d'absence de conseil d'établissement à l'école secondaire Champagnat, en raison d'un nombre insuffisant de parents, Monsieur Beaumier présente une demande pour qu'une rencontre ait lieu avec les commissaires de La Tuque. Il est alors convenu de donner suite à cette demande.

En étant après cela aux sujets relatifs à la direction générale, monsieur Jean Lavoie dresse un résumé des états financiers au 30 juin 1999. Il invite ensuite monsieur Jean Boutet de la firme comptable Boutet Drolet à présenter le rapport du vérificateur externe et à commenter les états financiers. Au terme de cette présentation, il est procédé à l'acceptation de ces documents.

Acceptation du
rapport financier
de la C.s. au 30
juin 1999 et du
rapport du
vérificateur
externe

RÉSOLUTION 182 1199 :

CONSIDÉRANT que les opérations financières de la
Commission scolaire de l'Énergie ont été vérifiées par
la firme comptable Boutet Drolet;

CONSIDÉRANT par suite, que le directeur général a
soumis l'état financier 1998-1999 de la Commission scolaire de l'Énergie et le rapport du
vérificateur externe au conseil des commissaires;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire
Grégoire Rompré PROPOSE que soient acceptés le rapport financier de la Commission
scolaire de l'Énergie au 30 juin 1999 et le rapport du vérificateur externe, décrits sur le
document 1199-16.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Poursuivant, le directeur général monsieur Jean Lavoie soumet à l'attention des commissaires un tableau comparatif des effectifs de la Commission scolaire de l'Énergie en novembre 1999 par rapport aux effectifs des commissions scolaires existantes en juin 1997. Après avoir expliqué ce tableau, il est procédé au dépôt des documents étant entendu que certaines corrections y seront apportées.

Tableau
comparatif des
effectifs

RÉSOLUTION 183 1199 : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit déposé le document 1199-17 relatif à un tableau comparatif des effectifs des services administratifs entre le 30 juin 1999 et le 1^{er} novembre 1999.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, monsieur Jean Lavoie fournit des informations quant aux inscriptions au programme de formation initiale à la fonction de directeur d'établissement. Il est notamment indiqué que le nombre d'inscriptions permettra vraisemblablement la composition d'un groupe de personnel exclusivement de la Commission scolaire de l'Énergie.

Consécutivement, le directeur général présente un document relatif à l'établissement des budgets des conseils d'établissement, du comité de parents et du comité consultatif EHDAA. S'ensuivent des discussions au terme desquelles les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Dépôt résultats
des opérations des
conseils
d'établissement
1998-1999

RÉSOLUTION 184 1199 : Monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE que soient déposés au conseil des commissaires les résultats nets des opérations des conseils d'établissement lors de l'année scolaire 1998-1999.

Adopté unanimement

Adoption budgets
1999-2000
comités de parents,
EHDAA et conseil
d'établissement

RÉSOLUTION 185 1199 : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soient adoptés les budgets 1999-2000 du comité de parents, du comité consultatif EHDAA et des conseils d'établissement et ce, tel que décrit au document 1199-18.

Adopté unanimement

Par la suite, les membres du conseil des commissaires procèdent à la nomination de personnes et de représentants des entreprises et des groupes socio-économiques et communautaires aux conseils d'établissement des centres de formation.

Nomination de
représentants des
groupes socio-
économiques et
socio-
communautaires à

RÉSOLUTION 186 1199 : CONSIDÉRANT en référence à l'article 102 de la Loi sur l'instruction publique, que la commission scolaire nomme, pour agir au sein du conseil d'établissement d'un centre, des personnes choisies après consultation des groupes socio-économiques et des groupes socio-communautaires du territoire desservi par le centre;

Président

des conseils
d'établissement

CONSIDÉRANT également que la loi prévoit la nomination par la commission scolaire de personnes choisies au sein des entreprises de la région qui, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, œuvrent dans les secteurs d'activité économique correspondant à des spécialités professionnelles dispensées par le centre;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soient nommées les personnes indiquées au document 1199-19 pour les conseils d'établissement du Carrefour formation Mauricie et l'École forestière de La Tuque.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, les commissaires conviennent de la tenue d'une séance de travail le 30 novembre prochain. Une convocation et l'ordre du jour de cette séance seront transmis sous peu.

L'article 5 de l'ordre du jour est complété par un rappel quant à la tenue d'une activité sociale du temps des Fêtes pour les commissaires et le personnel cadre qui aura lieu le 3 décembre prochain.

En étant après cela aux sujets relatifs aux Services complémentaires, monsieur Pierre Larose soumet une recommandation pour la conclusion d'une entente en animation religieuse protestante au primaire. Il est alors donné suite à cette recommandation et une résolution est adoptée en ce sens.

Entente en
animation
religieuse
protestante au
primaire

RÉSOLUTION 187 1199 :

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie comme le prévoit la Loi sur l'instruction publique dessert des élèves de religion catholique et de religion protestante;

CONSIDÉRANT l'obligation de la Commission scolaire de l'Énergie d'offrir des services d'animation pastorale à l'ensemble de ses élèves des écoles primaires;

CONSIDÉRANT que l'organisation des services d'animation religieuse protestante est une responsabilité partagée entre la Commission scolaire de l'Énergie et la Direction chrétienne inc.;

CONSIDÉRANT de ce fait, la nécessité de convenir d'une entente entre les parties;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole B. Girard PROPOSE que le président et le directeur général soient autorisés à signer le protocole d'entente convenu entre la Commission scolaire de l'Énergie et la Direction chrétienne inc., décrit au document 1199-20.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Consécutivement, les sujets relatifs aux Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle sont considérés. Monsieur Jean-Pierre Hogue informe alors les commissaires de la tenue d'une activité d'inauguration du laboratoire de formation en bureautique au Service aux entreprises. Cette activité aura lieu le 7 décembre prochain à 15 h au Carrefour formation Mauricie en la présence de dirigeants des principales entreprises de la région.

Poursuivant, monsieur Jean-Pierre Hogue souligne ensuite l'organisation de journées portes ouvertes en formation professionnelle. Pour le Carrefour formation Mauricie cette journée aura lieu le dimanche 21 novembre prochain de 10 h à 15 h. Pour l'École forestière de La Tuque, celle-ci sera tenue le vendredi 25 février 2000 de 10 h à 15 h. Des activités d'information et de visites des ateliers de ces centres de formation professionnelle auront donc lieu à ces dates.

L'article 8 de l'ordre du jour est complété par une information fournie par monsieur Réjean St-Arnaud sur le 35^e Mondial des métiers. Monsieur St-Arnaud réfère notamment à la participation de 516 élèves du Carrefour formation Mauricie et précise que cette activité avait pour objectif de mettre en valeur la formation professionnelle. Il est ensuite dressé un portrait du processus à venir quant à une participation aux compétitions locales, régionales, provinciales et canadiennes.

Dans un autre ordre d'idées, les membres du conseil des commissaires considèrent les sujets relatifs aux Services des ressources humaines. Par suite des explications fournies par monsieur Denis Émond, des résolutions sont successivement adoptées pour l'abolition de poste, l'ouverture de poste, la modification d'une résolution et l'acceptation d'une retraite progressive.

Abolition poste de surveillant d'élèves

RÉSOLUTION 188 1199 : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE l'abolition du poste de surveillant d'élèves à l'école secondaire Paul LeJeune, poste laissé vacant suite au changement d'affectation de monsieur Michel Bédard et ce, à compter de ce jour.

Adopté unanimement

Ouverture d'un poste de TES

RÉSOLUTION 189 1199 : Madame la commissaire Nicole B. Girard PROPOSE l'ouverture d'un poste de technicien en éducation spécialisée à 35 heures/semaine à caractère saisonnier à l'école secondaire Paul LeJeune.

Adopté unanimement

Ouverture de postes de TES

RÉSOLUTION 190 1199 : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE l'ouverture de postes de techniciens(nes) en éducation spécialisée à caractère saisonnier comme suit :

Services complémentaires : 13 postes à 25 heures/semaine
1 poste à 20,5 heures/semaine

École Jacques Buteux, La Tuque : 1 poste à 25 heures/semaine

Adopté unanimement

Président

Congé sabbatique
à traitement
différé

RÉSOLUTION 191 1199 : CONSIDÉRANT en référence à la résolution
624 0199, qu'un congé sabbatique à traitement différé
a été autorisé à madame Hélène Lesage Moisan;

CONSIDÉRANT que la résolution indique que le
congé est pour les 100 derniers jours de 2000-2001 alors qu'on devrait plutôt lire que c'est
pour les 100 derniers jours de 1999-2000;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Marc
Dumont PROPOSE que soit modifiée la résolution 624 0699 en remplaçant, pour le congé
sabbatique de madame Hélène Lesage Moisan, la mention « Les 100 derniers jours de
2000-2001 » pour « les 100 derniers jours de 1999-2000 ».

Retraite
progressive

RÉSOLUTION 192 1199 : CONSIDÉRANT que madame Andrée Chartier,
enseignante, demande à la commission scolaire de
participer à un plan de mise à la retraite de façon progressive;

CONSIDÉRANT que ce régime a pour effet de
permettre à cette personne de réduire son temps travaillé, pour une période de quatre (4)
années, dans une proportion telle que le temps travaillé ne doit pas être inférieur à quarante
(40%) pour cent de la semaine régulière de travail ou de son équivalent sur une année
scolaire;

CONSIDÉRANT que la présente entente entrerait en
vigueur le 1^{er} juillet 1999 et se terminerait le 30 juin 2003.

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge
Lafontaine PROPOSE d'accepter la demande de participer au régime de mise à la retraite
de façon progressive de madame Andrée Chartier selon les modalités déterminées dans
l'entente et d'autoriser le président et le directeur général à signer ladite entente pour et au
nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

À ce moment-ci et sur recommandation du directeur général, il est adopté une résolution
afin d'abolir un poste de cadre.

Abolition du poste
de coordonnateur
en enseignement

RÉSOLUTION 193 1199 : CONSIDÉRANT en référence aux résolutions
544 0599 et 600 0699, qu'un poste de coordonnateur à
l'enseignement est vacant depuis le 13 novembre 1999 suite à un départ à la retraite de
monsieur Jean-Paul Houde;

CONSIDÉRANT que le directeur général recommande
l'abolition du poste ainsi vacant;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Steve
Martin PROPOSE que soit aboli le poste de coordonnateur à l'enseignement vacant suite au
départ à la retraite de monsieur Jean-Paul Houde.

Adopté unanimement

Président

En étant après cela à l'article 10 « Varia » de l'ordre du jour, madame la commissaire Nicole B. Girard exprime le souhait que le conseil des commissaires considère, à une séance ultérieure, le dossier de la Police régionale communautaire. Il est suggéré à cette occasion que la coordonnatrice aux services complémentaires, madame Monique Langlois, participe à cette séance compte tenu de son implication dans le dossier. Les commissaires conviennent alors de donner suite à cette suggestion.

Poursuivant, madame la commissaire Nicole B. Girard s'enquiert de l'organisation d'une rencontre avec le nouveau personnel de la commission scolaire. Il est alors indiqué que cette activité a été reportée au mois de janvier prochain compte tenu de l'embauche prochaine de personnel, notamment des techniciennes ou techniciens en éducation spécialisée.

Sur un autre sujet, monsieur le commissaire Serge Lafontaine s'enquiert du nombre de dossiers en suspens au niveau du transport scolaire. Le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Jean-Guy Trépanier, souligne que des vérifications seront faites et que l'information sera donnée lors de la prochaine séance.

Monsieur Lafontaine demande ensuite l'état des démarches relatives à une étude du transport des personnes handicapées. Monsieur Trépanier mentionne que ce dossier vise environ cent personnes et que les premières estimations sont de l'ordre de 12 000 \$ pour assurer ce service. Monsieur Trépanier souligne que des informations plus détaillées seront transmises au comité du transport sur ce dossier.

Consécutivement, la commissaire représentante du comité de parents, madame Lise St-Arnaud, fait un retour sur la journée de formation organisée par le comité de parents le 6 novembre dernier. Elle exprime notamment la satisfaction des parents quant à la présence du président et du directeur général de la commission scolaire. Elle indique également l'appréciation positive des participants à cette rencontre.

Monsieur le commissaire Marc Dumont s'enquiert après cela de l'état du dossier sur les mesures d'urgence. Il est alors indiqué par monsieur Jean-Guy Trépanier que les travaux vont bon train et que le document est actuellement en élaboration.

Par la suite, la commissaire représentante du comité de parents, madame Lise St-Arnaud, fait part du dépôt à la commission parlementaire d'un mémoire du comité de parents sur la place de la religion à l'école. Madame St-Arnaud fait un bref résumé de ce mémoire.

En étant à ce moment-ci à la seconde période de questions réservée à l'assistance, monsieur le président Jean-Yves Laforest invite les personnes à prendre la parole. Sur ce, monsieur Alain Lirette, président du syndicat du personnel de soutien souligne sa satisfaction quant à l'ouverture des 15 postes de techniciennes ou techniciens en éducation spécialisée. Cependant, ce dernier indique que les tâches de ces derniers demanderaient 27,5 heures par semaine plutôt que de 25 heures. De plus, Monsieur Lirette réfère à un surcroît de travail

Président

pour la surveillance d'élèves à l'école secondaire Paul-LeJeune. Un autre intervenant, monsieur Gélinas, citoyen de Notre-Dame-du-Mont-Carmel demande d'où viennent les budgets de la formation professionnelle. Monsieur le président Jean-Yves Laforest mentionne que ces budgets proviennent d'allocations du MEQ.

En étant, aux sujets relatifs aux commissaires, il est procédé à la désignation des membres du comité exécutif.

Institution du
comité exécutif

RÉSOLUTION 194 1199 : CONSIDÉRANT en référence à l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique, que le conseil des commissaires institue un comité exécutif;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif est formé de cinq à sept membres ayant le droit de vote, dont le président de la commission scolaire, et de tout commissaire représentant du comité de parents;

CONSIDÉRANT également que le conseil des commissaires détermine la durée du mandat des membres du comité exécutif;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Mario Champagne PROPOSE que soit constitué un comité exécutif composé des membres suivants :

Monsieur Jean-Yves Laforest, président
Madame Carole Boisclair, commissaire
Madame Danielle Bolduc, commissaire
Monsieur Réjean Gélinas, commissaire
Madame Johanne H. Brousseau, commissaire
Monsieur Yves Tousignant, commissaire
Madame Maryse Villemure-Plante, commissaire
Madame Louise Piché, commissaire représentante du comité de parents
Madame Lise St-Arnaud, commissaire représentante du comité de parents

QUE la durée du mandat des membres du comité exécutif soit d'une année, avec expiration le troisième dimanche de novembre.

Adopté unanimement

Poursuivant, monsieur le commissaire Mario Champagne porte à l'attention des commissaires le projet « Le labyrinthe de ma vie ». Ce projet a été conçu par monsieur Jean Martel et expérimenté à l'école Jacques Buteux de La Tuque. Inédit, ce projet vise à familiariser l'élève avec plusieurs volets d'une vie professionnelle au cours de quatre étapes : initiation à la compétence personnelle (notions de base sur le caractère, les intérêts, les aptitudes et les valeurs de chaque personne), étude du système scolaire, exploration des stratégies professionnelles face à la réussite scolaire et à l'obtention d'un diplôme et enfin, engagement dans une vie professionnelle en tenant compte de la diversité des métiers.

Président

À ce moment-ci, soit à 22 h 10 est procédé à une suspension de la séance.

Suspension de la
séance

RÉSOLUTION 195 1199 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest
PROPOSE que la présente séance soit suspendue pour
une période de 20 minutes.

Adopté unanimement

À 22 h 30, il est procédé à la réouverture de la séance et à la tenue d'un huis clos.

Reprise de la
séance à huis clos

RÉSOLUTION 196 1199 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest
PROPOSE que la présente séance du conseil des
commissaires soit rouverte et qu'il soit procédé à un huis clos.

Adopté unanimement

Les commissaires considèrent alors les sujets prévus à l'article 7 de l'ordre du jour.

Réouverture au
public et clôture de
la séance

À 00 h 10, il est procédé à la réouverture au public et à la clôture de la séance.

RÉSOLUTION 197 1199 : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE
que la séance du conseil des commissaires soit rouverte
au public et qu'il soit ensuite procédé à la clôture de la séance.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Président

Secrétaire